

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'AUMOND
Procès-verbal 18 février 2016

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le jeudi 18 février 2016, à compter de 10 h 00 et à laquelle étaient présent :

M. Alphée Moreau
M. Mario Langevin
Mme Dorothy St-Marseille

M. Michel Robitaille
M. Robert Piché

Absence motivée : M. Jean Giasson

Sous la présidence de M. le Maire Denis Charron. Assiste à la rencontre, Mme Julie Cardinal, directrice générale à titre de secrétaire de la séance.

1. **Vérification du quorum**
2. **Ouverture de la séance**

2016-02-A3266 **Ouverture de la séance**

Il est proposé par le conseiller Robert Piché appuyé par le conseiller Mario Langevin, et il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 10 h 08.

Adoptée.

2016-02-A3267 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Alphée Moreau appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille, et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum.
2. Ouverture de l'assemblée.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Présentation et signatures de la convention collective 2016-2018.
5. Période de questions.
6. Levée de l'assemblée.

Adoptée.

2016-02-A3268

Présentation et signatures de la convention collective 2016-2018.

ATTENDU QU'une entente de principe a été convenue le 8 février dernier ;

ATTENDU QUE le comité de négociation recommande l'acceptation de cette entente de principe ;

ATTENDU QU'une copie de l'entente a été remise à tous les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille appuyée par le conseiller Robert Piché et résolu unanimement d'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité d'Aumond la convention collective du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la municipalité d'Aumond - CSN pour 2016-2018.

Adoptée.

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

2016-02-A3269

Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé le conseiller Mario Langevin, et il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la présente séance, à 10 h 56.

Adoptée.

Denis Charron
Maire

Julie Cardinal
Directrice générale